

**SECTION I RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

**IDENTIFICATION DU PRODUIT** : ACIDE CHLORHYDRIQUE ACS  
**DÉNOMINATION CHIMIQUE ET SYNONYMES** : Acide chlorhydrique, chlorure d'hydrogène, acide muriatique  
**NUMÉRO D'IDENTIFICATION** : UN 1789  
**USAGE DU PRODUIT** : Usage industriel

**FOURNISSEUR** : Les Produits Chimiques Régent Ltée  
**ADRESSE** : 600, avenue Delmar  
 Pointe-Claire, QC  
 H9R 4A8  
**TÉLÉPHONE** : (514) 630-3309

**URGENCE:** Newalta Industrial Services Inc.  
**NUMÉRO 24H: 1-800-567-7455**

**SECTION II INGRÉDIENTS DANGEREUX**

INGRÉDIENT	CONC.	NUMÉRO CAS	LD50(oral)	LC50(rat-ihl)
Acide chlorhydrique	36 - 38 %	7647-01-0	900 mg/kg (lapin)	1038 mg/m <sup>3</sup> (4 hre)

**SECTION III CLASSIFICATION SIMDUT**


CLASSE D1A



CLASSE E

**SECTION IV CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide	pH (eau=7)	< 1 @ 25 °C
ODEUR ET APPARENCE	Odeur âcre, irritante et liquide incolore à légèrement jaunâtre	POIDS SPÉCIFIQUE	1,18
SEUIL DE L'ODEUR	5 ppm (7.5 mg/m <sup>3</sup> )	DENSITÉ DE VAPEUR	1.3 (air = 1)
POINT D'ÉBULLITION	51°C (azéotrope 108.6°C)	TENSION DE VAPEUR	150 à 160 mmHg (20°C)
POINT DE CONGÉLATION	-27°C	TAUX D'ÉVAPORATION	>1
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE	Non disponible	SOLUBILITÉ	Miscible dans l'eau

**SECTION V RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

**CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ:** Ininflammable. L'acide chlorhydrique réagit avec la plupart des métaux en dégageant de l'hydrogène qui est un gaz inflammable.

**MOYENS D'EXTINCTION:** Agent d'extinction approprié aux matières environnantes. Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec écran facial et vêtements recouvrant tout le corps. Utiliser de l'eau avec précaution pour les refroidir les contenants.

POINT D'ÉCLAIR	Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Sans objet
SEUIL MAX. D'INFLAMMABILITÉ	Aucun	SENSIBILITÉ AUX CHOCS	Stable
SEUIL MIN. D'INFLAMMABILITÉ	Aucun	SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTRIQUES	Sans objet

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX:** Chlorure d'hydrogène.

## SECTION VI RÉACTIVITÉ

**CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE :** Stable.

**SUBSTANCES INCOMPATIBLES ET CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ :** Réagit fortement avec l'eau, les bases fortes, métaux, oxydes de métaux, hydroxydes, amines, carbonates et autres matériaux alcalins. Incompatible avec les cyanures, les sulfures, les sulfites et formaldéhyde. Risque d'explosion lors de réactions avec les métaux (dégagement d'hydrogène). Éviter la chaleur et les rayons de soleil directs.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :** Le contact avec la plupart des métaux libère de l'hydrogène, un gaz inflammable. Pas de polymérisation dangereuse. Décomposition thermique : Chlorure d'hydrogène.

## SECTION VII PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**CONTACT AVEC LA PEAU:** Corrosif pour la peau. Peut causer des rougeurs, douleur et des brûlures graves. Des solutions concentrées causent des ulcérations profondes et décolorent la peau.

**CONTACT OCULAIRE:** Corrosif. Les vapeurs, bruines et liquide sont irritants et peuvent causer des dommages graves aux yeux. Le contact peut causer des brûlures sévères, des lésions permanentes aux yeux pouvant aller jusqu'à la cécité.

**INHALATION:** Matériel extrêmement destructif pour les tissus des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. L'inhalation peut provoquer des spasmes, une inflammation et un oedème du larynx et des bronches, une pneumonie chimique et un oedème pulmonaire, qui peuvent aller jusqu'à la mort. Les effets peuvent inclure une sensation de brûlure, une toux, une dyspnée, une laryngite, des maux de tête, une nausée et des vomissements. Cause des dommages aux poumons.

**INGESTION:** Corrosif. Ingestion d'acide chlorhydrique peut causer des douleurs immédiates et des brûlures à la bouche, la gorge, l'oesophage, et les voies gastro-intestinales. Peut causer la nausée, vomissement, douleurs abdominales, collapsus cardiovasculaire, asphyxie, convulsions, coma. L'ingestion peut être fatale.

<b>VALEUR PLAFOND (A ne jamais dépasser)</b>	7.5 mg/m <sup>3</sup> (5 ppm)	<b>LIMITE D'EXPOSITION À COURT TERME</b>	Non disponible
<b>CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	Non	<b>SENSIBILISATION AU PRODUIT</b>	Non disponible
<b>TÉTRATOGENICITÉ</b>	Non disponible	<b>MUTAGÉNÉCITÉ</b>	Non disponible
<b>PRODUITS SYNERGISTIQUES</b>	Non disponible	<b>TOXICITÉ/REPRODUCTION</b>	Non disponible
<b>PROPRIÉTÉS IRRITANTES</b>	Très irritant		

## SECTION VIII MESURES PRÉVENTIVES

**GANTS DE PROTECTION:** Porter des gants de néoprène, de nitrile, de PVC ou de caoutchouc.

**PROTECTION OCULAIRE:** Pour manutention dans un lieu confiné, porter des lunettes de sécurité à protection latérale plus un écran facial complet pour verser le produit. En cas de fuites ou déversements accidentels, ou tout autre sinistre, porter des lunettes de sécurité à l'épreuve des produits chimiques et un écran facial. Ne pas porter de verres de contact.

**APPAREIL RESPIRATOIRE:** Non requis si les lieux de manutention sont bien aérés. Dans les autres cas (utilisation, fuites, déversements, vapeurs), utiliser un appareil à cartouche acide approuvé par le NIOSH pour un niveau inférieur à 5 ppm de gaz acides. Si le niveau d'exposition est plus élevé, porter un appareil respiratoire autonome ou à adduction d'air, les deux appareils avec écran facial complet.

**AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:** Pour la manutention dans un lieu confiné, porter un tablier en néoprène. Pour les situations d'urgence (fuites, déversements, sinistres), porter des vêtements protecteurs complets à l'épreuve des acides, y compris des bottes et des gants longs. Retirer et laver les vêtements contaminés.

**CONTRÔLE MÉCANIQUE:** Pour la manutention des contenants, il faut un système d'aération clos (hotte aspirante). Pour la manipulation en grande quantité (caisses, barils, etc.), il faut une ventilation mécanique pour réduire les vapeurs ou bruines en-dessous du seuil admissible d'exposition. Les équipements de traitement ouverts pourraient avoir un système local de ventilation. Tout l'équipement doit être à l'épreuve de la corrosion. Avoir à proximité immédiate de toute zone de manutention des bains oculaires et des douches de sécurité.

**MÉTHODES RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS ET AUX FUITES:** Fournir une ventilation maximale et ne pas se placer sous le vent. Les petits déversements et résidus peuvent être neutralisés avec précaution au moyen de carbonate de sodium ou de chaux.

Dégagement de dioxyde de carbone pendant la neutralisation. Les déversements importants devraient être cernés si non récupérables, puis, dilués dans de l'eau ou évacués à grande eau vers la zone de retenue et neutralisés. Ne pas évacuer dans les égouts et les cours d'eau.

**ÉLIMINATION DES RÉSIDUS:** Éliminer les résidus neutralisés conformément aux règlements des autorités municipales, provinciales et fédérales.

**MANUTENTION ET ENTREPOSAGE:** Entreposer dans un lieu sec et bien aéré, à l'abri de la chaleur et du soleil. Conserver à l'abri des substances incompatibles. Protéger les contenants contre les chocs et les conserver en position verticale. Ne pas entreposer à une température supérieure à 38 °C. Manipuler sous une hotte appropriée. Ne pas transvaser sous pression.

**RENSEIGNEMENTS POUR L'EXPÉDITION:**

Nom d'expédition: ACIDE CHLORHYDRIQUE  
Classe/Division : Classe 8, UN 1789, groupe d'emballage II

---

---

**SECTION IX PREMIERS SOINS**

---

---

**PEAU:** Rincer immédiatement à grande eau tout en retirant les vêtements contaminés. Ne pas appliquer d'antidotes chimiques. Continuer d'éliminer l'acide à grande eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin. La rapidité d'intervention est essentielle.

**YEUX:** Rincer immédiatement à grande eau, tout en maintenant les paupières ouvertes pendant 20 à 30 minutes. Ne pas appliquer d'antidotes chimiques. Consulter un médecin. La rapidité d'intervention est essentielle.

**INHALATION:** Placer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Commencer la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin.

**INGESTION:** Faire immédiatement boire plusieurs verres d'eau ou de lait et recommencer si la victime vomit spontanément. Cependant, ne pas tenter de faire vomir. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente ou convulsive, l'amener immédiatement à l'hôpital. Ne pas tenter de faire vomir ou de donner quoique ce soit à une personne inconsciente.

**CONSIGNES AU MÉDECIN TRAITANT:** Inhalation: l'exposition devrait être traitée selon les symptômes, et de manière soutenue.

Dans le cas d'une contamination de la peau : on peut utiliser une solution alcaline douce pour neutraliser l'acide.

Dans le cas d'une contamination des yeux : rincer à grande eau ou avec une solution saline, éviter d'utiliser des stéroïdes et/ou des anesthésiques.

En cas d'ingestion : éviter d'utiliser des carbonates et bicarbonates, puisqu'ils dégagent du gaz carbonique qui peuvent causer des ruptures ou des tensions gastriques. La neutralisation de l'acide ingéré peut être faite en utilisant de l'hydroxyde d'aluminium en gel, ou du lait de magnésie. Par la suite, l'exposition devrait être traitée selon les symptômes, et de manière soutenue.

---

---

**SECTION X RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION**

---

---

PRÉPARÉ PAR : Les Produits Chimiques Régent Ltée  
TÉLÉPHONE : (514) 630-3309  
DATE : 18 mai 2012

---

---

**IMPORTANT:** Bien que les renseignements contenus dans ce document soient considérés comme exacts, ils doivent servir comme guide seulement. Il est conseillé aux usagers d'exécuter leurs propres analyses afin de déterminer si le produit convient à leurs besoins. Il n'y a pas de garantie sur le produit ni sur les résultats de son application, et l'usager assume toute responsabilité pour l'utilisation, l'entreposage et la manipulation du produit. Aucune partie de ce texte ne devrait être interprétée comme une licence permettant la contrefaçon de tout matériel breveté.